

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE GINESTAS PANIÈS

DEMANDE DE CAS PAR CAS N°018652/KK P

ANNEXE 11 – PRESENTATION DU RACCORDEMENT

Pour pouvoir faire une demande de raccordement auprès d'Enedis, le projet doit avoir obtenu son autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable).

Au stade actuel de développement du projet, la demande d'autorisation d'urbanisme n'a pas encore été déposée car il est nécessaire de connaître la réponse de l'Autorité Environnementale à la présente demande d'exemption d'étude d'impact au cas par cas pour constituer le dossier de DP.

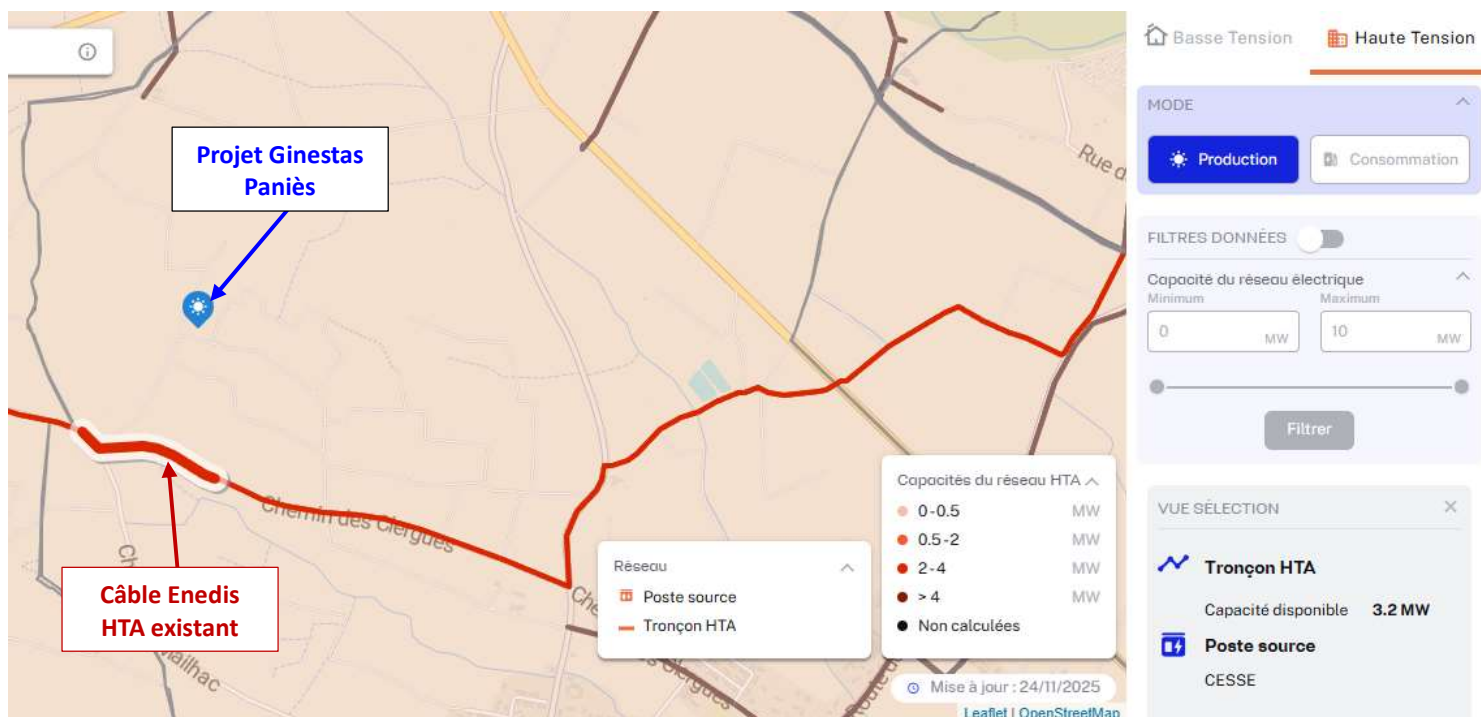
Cependant un certain nombre d'informations sont mises à disposition par RTE et Enedis et permettent d'envisager la solution de raccordement la plus probable qui sera retenue par Enedis.

Les informations disponibles concernant le réseau Enedis situé à proximité sont les suivantes :

- un câble HTA enterré existant est situé sous le Chemin des Clergues. Il est localisé à 370 m du poste de livraison de la centrale photovoltaïque.

- ce câble dispose d'une capacité de raccordement de 3,2 MW, largement suffisante pour raccorder la centrale photovoltaïque qui aura une puissance de 0,99375 MW.

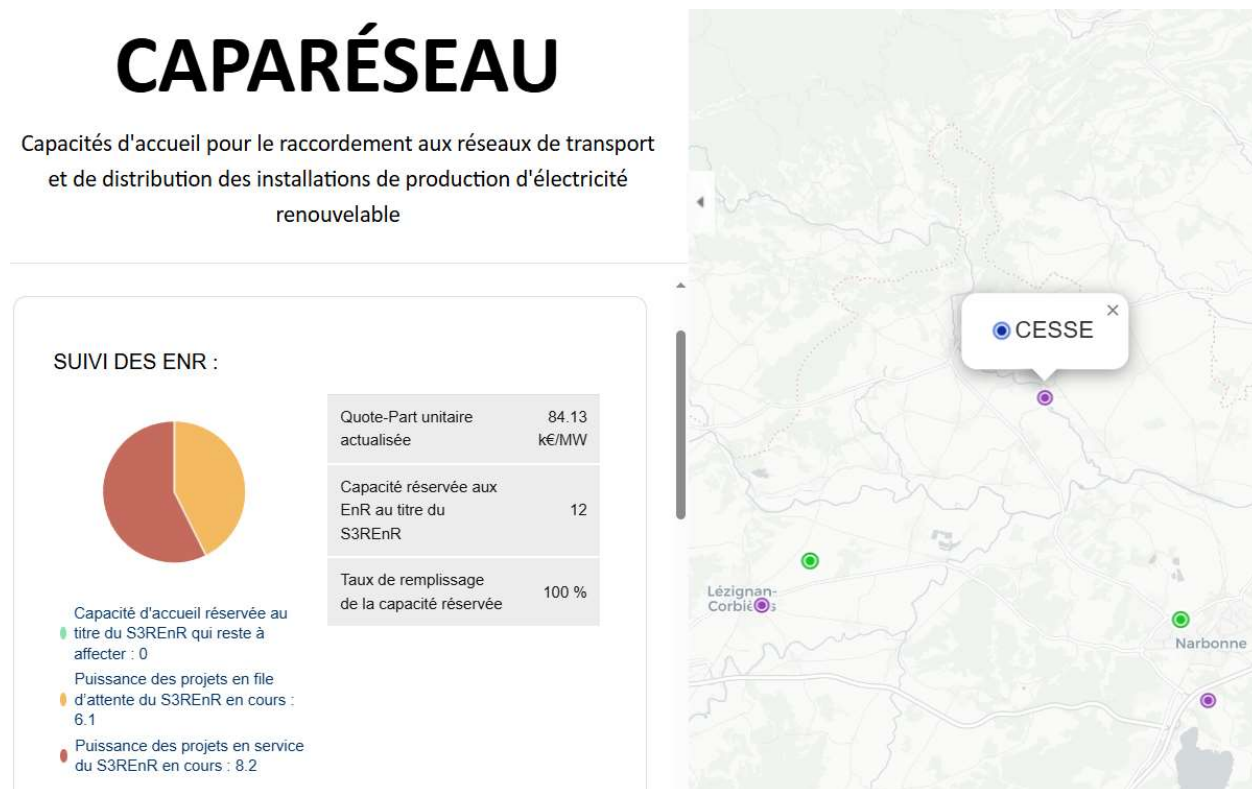
Un extrait de la cartographie Enedis du réseau HTA et de sa capacité est fourni ci-après :



Les informations mises à disposition par RTE concernant le poste source sont les suivantes :

- le câble Enedis le plus proche du projet est raccordé au poste source Cesse
- actuellement la capacité disponible à ce poste source est de 0 MW.

Les informations extraites du site Caparéseau sont fournies ci-après :



L'hypothèse de raccordement qui découle de ces informations est la suivante :

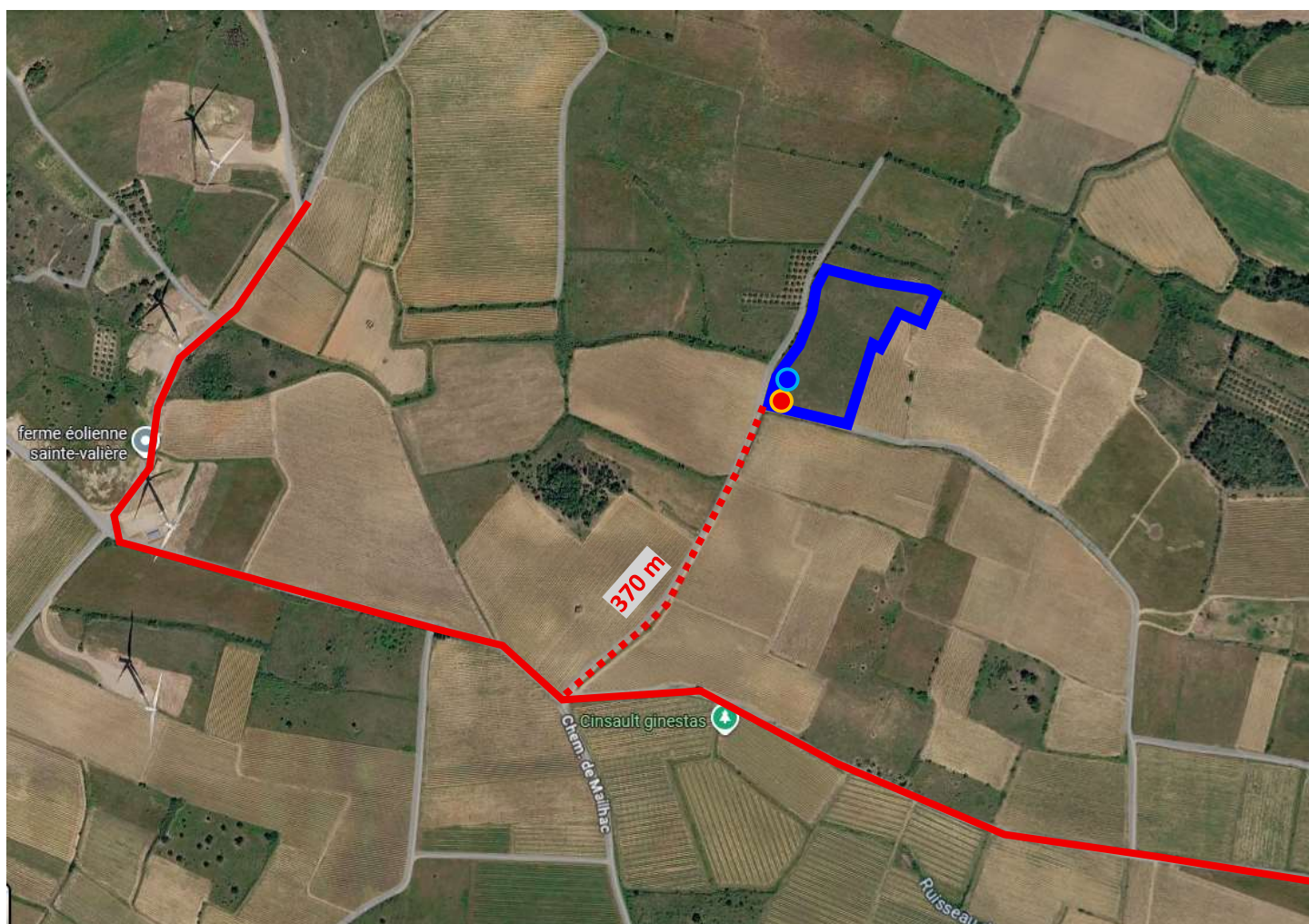
- le projet photovoltaïque livrera l'électricité produite via trois coffrets basse tension situés en bordure du projet (voir plan de masse en annexe 5 du dossier cas par cas).

- Pour assurer la jonction entre les câbles basse tension à poser et le réseau Enedis HTA existant, Enedis mettra en place un poste de transformation socle HTA / BT à proximité immédiate des coffret basse tension de livraison.

- le projet sera raccordé au réseau Enedis existant par 1 câble HTA qui sera posé sous le chemin public existant (ou dans son accotement) entre le poste socle à créer et le câble Enedis existant situé sous le Chemin des Clergues. La longueur de ce raccordement est de 370 mètres.

- Aucun travaux ne sera nécessaire au niveau du poste source Cesse. En effet, compte tenu de la puissance limitée de la centrale photovoltaïque, l'électricité produite sera consommée localement et aucune électricité produite n'arrivera jusqu'au poste source. A ce titre, il est prévu de mettre en place une opération d'autoconsommation collective pour vendre cette électricité directement aux consommateurs locaux.

Le schéma de ce raccordement est le suivant :



Emprise du projet



Câble Enedis souterrain HTA 20 kV existant



Raccordement HTA à créer



Poste de livraison : 3 coffrets BT



Poste socle Enedis HTA/BT à créer

CONCLUSION :

Compte tenu de la faible longueur du raccordement, du fait qu'il sera situé sous un chemin public existant ou dans son accotement et de l'absence de sensibilité environnementale le long de ce chemin, aucun impact n'est attendu de la part du raccordement du projet.